

# MODÈLE DE CLAUSE TESTAMENTAIRE

Si vous désirez ajouter un don testamentaire en faveur de la Fondation de l'HGJ dans votre testament, voici un modèle de clause testamentaire, que vous pourrez remettre à votre conseiller(ère) professionnel(le).

## 1. USAGE GÉNÉRAL

« Je, soussigné(e), lègue la somme de \_\_\_\_ \$ (ou un pourcentage du reliquat de ma succession, etc.) à la Fondation de l'Hôpital général juif - Sir Mortimer B. Davis. »

## 2. USAGE SPÉCIFIQUE

« Je, soussigné(e), lègue la somme de \_\_\_\_ \$ (ou un pourcentage du reliquat de ma succession, etc.) à la Fondation de l'Hôpital général juif - Sir Mortimer B. Davis pour le département \_\_\_\_ (nom du département). »

## OU

« Je, soussigné(e), lègue la somme de \_\_\_\_ \$ (ou un pourcentage du reliquat de ma succession, etc.) à la Fondation de l'Hôpital général juif - Sir Mortimer B. Davis pour la recherche \_\_\_\_ (nom de la recherche). »

### **LORSQUE LE DON TESTAMENTAIRE INCLUS UNE UTILISATION SPÉCIFIQUE DES FONDS, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'AJOUTER LA MENTION SUIVANTE :**

« S'il est de l'avis du Comité Exécutif de la Fondation de l'Hôpital Général Juif - Sir Mortimer B. Davis que le besoin de fonds aux fins décrites dans le présent document n'existe plus, le legs peut alors être utilisé aux fins générales de la Fondation. »



Hôpital général juif  
Jewish General Hospital  
Fondation | Foundation

Nos spécialistes en dons planifiés se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous fournir de l'information supplémentaire.  
3755, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, bureau A-107  
Montréal (Québec) H3Y 1E2  
514 340-8251  
[donsplanifies@fondationhgj.org](mailto:donsplanifies@fondationhgj.org)  
[fondationhgj.org/heritage](http://fondationhgj.org/heritage)